

Réunion de la Commission de Suivi de Site Des Établissements EUTICALS

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
à TONNEINS (47)
Jeudi 12 mai 2016 – 14 h 30**

Liste des participants

Collège Administrations publiques

BOVET Frédéric :	Sous-préfet de Marmande et Nérac
SICARD Michel :	DREAL UT 47
LE GOUIC Alain :	DDT
SAUZIER Deborah :	ARS
MARCHAND Carine :	ARS

Collège « collectivités locales »

BARBAS Daniel :	Mairie de Tonneins
GILIS Jérôme :	Mairie de Fauillet

Collège Exploitants

DELMAS Frédéric :	EUTICALS
CATAPANO Dominique :	EUTICALS

Collège Riverains

Ordre du jour

- Désignation des membres du bureau (1 représentant par collège)
- Désignation du président de la commission
- Bilan d'activité 2014-2015, faits marquants et projets 2016

Documents associés

Annexe I : Présentation de l'exploitant

Annexe II : Feuille de présence

14 h 40 – Début de la réunion

Introduction

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

Ouvre la séance par un tour de table. Il remercie la mairie de Tonneins d'accueillir la réunion de mise en place du Comité de Suivi de Site de la société EUTICALS. Il explique que le CSS prend le relais de la CLIC suite à un décret de 2012. La première partie de la réunion sera consacrée à la mise en place de la commission, la seconde partie à la présentation de l'exploitant.

Il précise que le comité se compose de cinq collèges : administrations de l'État, collectivités territoriales, exploitant, riverains et salariés. Il se réunit au moins une fois par an, et peut s'ouvrir au public sur décision du président. Le secrétariat est assuré par la DREAL. Les travaux de la commission sont mis à disposition du public par voie électronique.

À l'issue de la réunion, la DDT prendra un nouvel arrêté préfectoral détaillant la composition du bureau.

Désignation des membres du bureau (1 représentant par collège)

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

S'enquiert de candidats au bureau :

- Pour le collège administrations de l'État, le directeur de l'UT 47 de la DREAL ou son représentant se porte candidat ;
- Pour le collège collectivités territoriales, Monsieur BARBAS, représentant de la Mairie de Tonneins se porte candidat ;
- En l'absence de représentants du collège riverains, le représentant de la SEPANLOG est désigné ;
- Pour le collège exploitant, Monsieur DELMAS, responsable Environnement, Hygiène et Sécurité de EUTICALS se porte candidat ;
- Pour le collège des salariés, Monsieur MARSAULT, membre du CHSCT de EUTICALS, est désigné.

Désignation du président de la commission

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

S'enquiert de candidats à la présidence du bureau. En l'absence de candidat, la présidence sera assurée par le sous-préfet ou son représentant.

Bilan d'activité 2014-2015, faits marquants et projets 2016

M. DELMAS, EUTICALS

Présente un bilan de l'activité des années 2014-2015 de l'Entreprise et les objectifs pour l'année 2016. La société EUTICALS fait l'objet d'inspections régulières de la DREAL pour vérifier la conformité réglementaire des rejets. La visite du 28 octobre 2014 s'est concentrée sur les aspects chroniques des rejets et a abouti à trois demandes et un écart.

M. SICARD, DREAL

Précise que l'Entreprise a répondu aux demandes par courrier du 22 mai 2015.

M. DELMAS, EUTICALS

L'inspection de 2015 portait sur la maîtrise des procédés, et s'est soldée par six demandes et deux observations. La DREAL et la Gendarmerie ont réalisé une visite relative à la sûreté le 30 octobre 2015.

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

Précise que la sûreté correspond à la lutte contre les intrusions et actes de malveillance. Les autorités mènent des audits destinés à identifier des points de vulnérabilité sur les sites sensibles, notamment les sites SEVESO seuil haut.

M. DELMAS, EUTICALS

Ajoute que l'Entreprise, consciente de l'importance de la sûreté, a engagé une démarche d'opérateur économique agréé avec les Douanes, pour simplifier les transactions douanières et protéger l'intégrité des produits. EUTICALS a obtenu cette certification en fin d'année 2015.

L'Entreprise n'a déploré aucun accident avec arrêt en 2014, et deux accidents avec arrêt en 2015. Ces deux accidents ont été analysés par des groupes pluridisciplinaires, des mesures correctrices ont été mises en place. Les entreprises extérieures n'ont déclaré aucun accident avec arrêt depuis neuf ans.

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

Encourage l'exploitant à faire preuve de la même vigilance en matière de sûreté.

M. DELMAS, EUTICALS

Répond que la certification OEA engage l'Entreprise en ce sens. L'Entreprise a comptabilisé quatre incidents en 2014 et cinq incidents en 2015, dont l'impact a été maîtrisé par la mise en œuvre des barrières de sécurité.

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

S'enquiert des conséquences d'une fuite sur une pompe de transfert.

M. DELMAS, EUTICALS

Explique que la fuite, si elle n'est pas colmatée, peut atteindre trois tonnes, soit tout le contenu de la demande de transfert. Les problèmes de fuites s'expliquent par l'usure de conduites émaillées, qui sont changées au fur et à mesure de la survenue des problèmes. L'Entreprise a fait le choix de ne pas remplacer préventivement toute la tuyauterie, car de tels travaux pourraient engendrer des problèmes plus importants.

M. SICARD, DREAL

Précise que l'incident de montée en température sur un réacteur de chloration a fait l'objet d'une demande lors de l'inspection du 2 juillet 2015. L'exploitant s'est engagé à améliorer l'information aux opérateurs pour détecter l'anomalie plus rapidement.

M. DELMAS, EUTICALS

Confirme que les opérateurs sont alertés de manière plus visible. Le site a dû être arrêté pendant une journée en 2015 en raison d'une fuite sur l'une des branches du réseau incendie. Le nombre d'incidents sur le site reste stable depuis plusieurs années. Pour maintenir ce niveau de sécurité, les salariés sont invités à poursuivre les déclarations d'incidents pour contribuer au retour d'expérience et la prévention.

EUTICALS poursuit l'objectif de limiter les conséquences des incidents qui surviennent sur le site. À cette fin, l'Entreprise a réalisé une étude de danger et déterminé des éléments importants pour la sécurité (EIPS) qui font l'objet de contrôles réguliers.

L'Entreprise attache également beaucoup d'importance à la formation, dont 30 % du budget est consacré à la sécurité en 2015. Elle inclut notamment les formations Opérateur Économique Agréé (OEA).

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

Demande des précisions sur le lien entre formations OEA et sécurité.

M. DELMAS, EUTICALS

Explique que cette démarche comprend des mesures relatives à la lutte contre le vol et les intrusions. L'exploitant a réalisé deux exercices POI et PPI, le 17 décembre 2014 et le 15 avril 2015.

M. DELMAS, EUTICALS

L'Entreprise communique de façon régulière avec la municipalité et la Gendarmerie. Elle ne compte aucune plainte de riverains en 2015.

Le site a reçu, en 2014, une inspection de la FDA (agence du médicament Américaine) qui autorise l'Entreprise à mettre des produits pharmaceutiques sur le marché Américain.

La documentation de l'Entreprise fait l'objet d'audits internes et externes réguliers, notamment dans le cadre de certifications. La conformité aux différents textes est contrôlée par un système de veille, qui permet à l'Entreprise d'être informée des évolutions réglementaires.

EUTICALS a réalisé de nombreux investissements destinés à réduire les risques : les investissements en matière de réduction des risques prévus en 2016 comprennent l'évacuation des lignes de vidange des pièges à vide, le remplacement d'un réacteur d'hydrolyse, la mise en place d'un filtre dépoussiéreur sur le conditionnement du NOXMA, la mise en place d'un bras aspirant au laboratoire et l'extension de la détection incendie sur l'atelier 3.

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

Demande si tous les bâtiments seront équipés de détection incendie.

M. DELMAS, EUTICALS

Confirme que toutes les zones qui contiennent des produits inflammables en seront équipées.

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

Félicite l'exploitant pour la rigueur dont il fait preuve en matière de sécurité, et l'enjoint à concentrer l'effort sur la question de la sûreté. Il conseille également à l'Entreprise d'améliorer la sensibilisation du personnel à ce risque pour éviter toute faille dans la sécurité. La Préfecture se tient à la disposition de l'Entreprise pour procéder aux vérifications d'usage sur les candidats en cas de recrutement.

16 h 00 – Clôture de la réunion

M. BOVET, Sous-préfecture de Marmande

Remercie les participants. L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance.